

4. Applications

4.1 Enseignement

L'enseignement (du latin "insignis", remarquable, marqué d'un signe, distingué) est une pratique d'éducation visant à développer les connaissances d'un apprenant par le biais de communication verbale et écrite.

L'enseignement implique l'interaction de trois éléments : le professeur ou enseignant ; l'élève ou étudiant ; et l'objet de connaissance. D'après la tradition encyclopédiste, le professeur est la source du savoir et l'élève est tout simplement le récepteur illimité de celui-là. Le processus de l'enseignement renferme donc la transmission de connaissances de l'enseignant à l'étudiant à l'aide de plusieurs moyens et techniques. Toutefois, pour les courants actuels, l'enseignant est celui qui pourvoit de connaissances, il agit comme un lien entre celles-ci et l'étudiant au moyen d'un processus d'interaction. À son tour, l'élève s'engage avec son apprentissage et prend l'initiative en matière de recherche du savoir.

Avec les progrès scientifiques, l'enseignement a intégré les nouvelles technologies et fait appel à d'autres canaux de communication pour transmettre les connaissances, tels que la vidéo et le Net. La technologie favorise également l'apprentissage à distance et l'interaction au-delà du fait de partager un même espace physique.

Le cours

Ensemble de leçons, de conférences et d'activités éducatives organisées par un professeur en vue de la réalisation d'un objectif prédéterminé ou de l'accomplissement d'une série spécifique de tâches éducatives.

L'évaluation

Évaluer consiste à porter un jugement (étymologiquement, « donner de la valeur à quelque chose ») sur une activité réalisée par un étudiant, afin d'offrir une rétroaction à l'intéressé, à l'enseignant et à l'institution.

L'évaluation est une démarche qui consiste à recueillir des renseignements sur l'apprentissage ou le développement de l'étudiant, à analyser et à interpréter ces renseignements en vue de porter un jugement sur la situation de l'étudiant et de prendre une décision relative à son cheminement ultérieur.

L'analyse des résultats enregistrés par les étudiants au cours de leur programme de formation, la vérification et l'évaluation de leurs connaissances acquises et de leurs aptitudes font partie du processus de formation et comportent une immense valeur stimulante et éducative.

Les problèmes d'éthique dans le domaine de l'évaluation : La façon dont les étudiants sont évalués est le facteur qui influence le plus la façon dont ils apprennent. Un des problèmes spécifiques de l'évaluation, c'est que les notes constituent une mesure imparfaite des acquis

(connaissances et compétences) des étudiants. Les premières recherches sur l'évaluation portaient sur la note « vraie » ou la note « juste ». Aujourd'hui, les recherches portent sur « l'environnement évaluatif », la classe, la filière, l'établissement, etc. L'incertitude de la notation est une constante. Elle provient du fait que la note n'est pas une mesure physique, Les variations de jugements sont inévitables.

4.2 La recherche scientifique

La recherche scientifique repose sur le recours systématique à des méthodes et procédures spécifiques pour obtenir des informations ou pour révéler des relations entre certains variables. La recherche scientifique vise à mettre en lumière de nouvelles informations ou à en vérifier d'anciennes afin d'augmenter ou de vérifier les connaissances. Par conséquent, la recherche scientifique repose sur l'examen d'hypothèses afin de comprendre ou d'analyser un phénomène donné .La recherche scientifique est un processus de collecte et d'analyse de données scientifiques visant à répondre à une problématique. Elle est utilisée par les chercheurs et les étudiants universitaires pour produire des travaux de qualité et des résultats fiables.

Étapes de la recherche scientifique

- Étape de sélection du sujet
- Étape de lecture et de recherche de sources et de références
- Étape de définition de la question et des hypothèses
- Étape de sélection de la méthode de recherche
- Étape de préparation à la recherche sur le terrain
- Étape de collecte des informations
- Étape d'analyse des informations
- Étape de rédaction et de publication

Méthodologie : La méthodologie de recherche est un processus essentiel pour garantir que les résultats obtenus sont valides et fiables. Elle permet de définir le cadre de la recherche et de s'assurer que les données collectées sont pertinentes et complètes. La méthodologie de recherche permet également de déterminer les méthodes et les outils à utiliser pour analyser les données et de s'assurer que les conclusions sont logiques et cohérentes.

Il existe plusieurs méthodologies pour réaliser une recherche:

1. Recherche historique : recherche basée sur des documents historiques pour comprendre le passé.
2. Recherche documentaire : recherche dans des bases de données, des bibliothèques, des archives et des collections spécialisées pour trouver des informations pertinentes.

3. Recherche expérimentale : recherche établie sur des expériences et des tests pour comprendre des phénomènes.

4. Etude comparative : recherche qui établit une comparaison de différents éléments pour comprendre des phénomènes... etc.

Comment choisir la bonne méthode de recherche ?

La méthode de recherche à choisir dépend de l'objectif de la recherche et des ressources disponibles. Il est important de prendre le temps de réfléchir à la méthode de recherche la plus appropriée pour atteindre vos objectifs.

La méthodologie de recherche académique est un processus complexe et exigeant qui nécessite une planification minutieuse et une attention aux détails. Il est essentiel de comprendre les différentes étapes et de développer des compétences en matière de recherche, de rédaction et de présentation. En suivant ces étapes, les étudiants peuvent produire des travaux de recherche de qualité.

Le plagiat الانتحال، السرقة العلمية

Lorsque l'on rédige un travail rédactionnel, on confronte souvent nos propres idées avec celles d'autres auteurs. Les étudiants, les enseignants-chercheurs et les rédacteurs professionnels réalisent souvent cet exercice. Ils citent une étude, un extrait d'un article, un ouvrage ... On leur demande de respecter les normes de citation et la propriété intellectuelle pour éviter le plagiat et les sanctions qui vont avec. Mais qu'est-ce que le plagiat exactement ?

Plagiat = action de plagier, de copier l'œuvre de quelqu'un d'autre en la faisant passer pour sienne.

La définition du plagiat n'est parfois pas très claire, en général le plagiat se produit lorsque des personnes présentent un travail comme étant le leur, alors qu'il provient d'une autre personne, intentionnellement ou non.

De manière générale : le plagiat est une violation de la propriété intellectuelle d'autrui.

Le plagiat consiste à voler les mots et les idées de quelqu'un d'autre.

Le plagiat peut être considéré comme l'action de s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre, et de le présenter comme le sien. Il désigne aussi le fait d'intégrer dans son propre travail des extraits de textes, des images ou des données provenant de sources externes sans mentionner la provenance. Ceci peut aussi se traduire comme le fait de résumer l'idée originale d'un auteur, en l'exprimant en vos propres mots, tout en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est un acte "pouvant être commis de manière intentionnelle ou non intentionnelle, et qui consiste à utiliser en partie ou en totalité, une production ou une idée produite par une autre personne sans indiquer la source".

Le plagiat est une forme de fraude et de violation des droits d'auteur qui a de lourdes conséquences. C'est une contrefaçon. Il représente une violation de la propriété intellectuelle d'autrui. Le plagiat est tout simplement un acte malhonnête, passible de poursuites judiciaires.

Type de plagiat

Plagiat Accidentel

En termes simples, le plagiat accidentel se produit lorsque quelqu'un cite mal ou oublie de citer correctement une source.

Plagiat direct

Le plagiat direct est exactement ce à quoi cela ressemble. C'est quand quelqu'un copie le travail d'un autre sans fournir de citation ou de crédit approprié et essaie à la place de faire passer le travail comme le sien.

Plagiat en Mosaïque

Le plagiat en mosaïque, c'est quand quelqu'un prend diverses copies d'autres sources et les assemble pour créer une nouvelle pièce et la faire passer pour son propre travail original.

Auto-Plagiat

L'auto-plagiat, consiste pour son auteur, à « recycler » tout ou partie d'un contenu déjà publié sans citer les sources. Dans le cas de l'édition, l'auteur doit garder à l'esprit que la citation doit inclure tous les travaux qu'il utilise comme référence, même si le travail est un travail antérieur du même auteur. Sinon, ils peuvent finir par se plagier.

Paraphraser sans citer la source

Le plagiat se produit si vous prenez le travail de quelqu'un d'autre, le reformulez légèrement, puis le faites passer pour le vôtre sans citer la source. Il est important de noter que la paraphrase elle-même n'est pas du plagiat si vous citez la source.

Comment éviter le plagiat ?

L'auteur du plagiat peut se voir retirer de ses diplômes acquis par le biais du plagiat, dégradé ou expulsé des fonctions qu'il occupe. Il peut éventuellement faire face à des poursuites judiciaires de la part des auteurs originaux de l'œuvre plagiée.

Pour les travaux rédactionnels de recherche et afin de valoriser le droit d'auteur et la propriété intellectuelle, il y a des règles à respecter pour ne pas être accusé de plagiat :

- Mettre entre guillemets
- Ajouter des notes de bas de page
- Appliquer les normes de citations
- Indiquer vos sources
- Référencer les illustrations

- Paraphraser et reformuler les propos
- Effectuer des renvois vers la bibliographie
- S'aider de logiciels de détection de plagiat (Copyscape, Turnitin, Plagiarisma, Plagscan...)

Droit d'auteur حقوق المؤلف

Le Droit d'Auteur est l'ensemble des droits moraux et patrimoniaux dont jouissent les titulaires d'œuvres littéraire, artistique ou scientifique.

C'est le droit exclusif dont jouit le titulaire d'une œuvre originale d'exploiter ou d'autoriser à autrui d'exploiter son œuvre.

Nul n'a le droit de communiquer ou publier ou produire une œuvre appartenant à un tiers sous forme ou dans des circonstances qui portent atteinte au droit patrimoniaux et moraux de l'auteur.

Le droit d'auteur s'applique à toutes les œuvres originales de nature littéraire, dramatique, musicale et artistique. Chacune de ces catégories générales concerne un large éventail d'œuvres de création, y compris ce qui suit :

- les œuvres littéraires, comme les livres, brochures, programmes informatiques et autres œuvres écrites
- les œuvres dramatiques, comme les films cinématographiques, pièces de théâtre, scénarios et scripts
- les œuvres musicales, comme les compositions musicales avec ou sans paroles
- les œuvres artistiques, comme les peintures, dessins, cartes, photographies, sculptures et plans

Le droit d'auteur confère à son titulaire deux types de droits :

***Le droit moral* الحق المعنوي**

Qui permet à son auteur de faire respecter l'intégrité de l'œuvre et de s'opposer à sa divulgation sans autorisation. Ce droit fait l'objet d'une protection perpétuelle. Il est inaliénable. Les droits moraux de l'auteur comprennent le droit exclusif d'accomplir les actes suivants :

- Le nom de l'auteur doit être indiqué, de manière conforme aux bons usages, chaque fois que l'œuvre est communiquée au public et sur tout exemplaire reproduisant le contenu de l'œuvre.
- S'opposer à toute modification de son œuvre sans son consentement écrit
- Retirer votre œuvre de la circulation au public en échange d'une juste compensation après qu'elle ait été endommagée.

Les droits moraux sont imprescriptibles, incessibles et inaliénables. Toutefois, il est transférable par héritage ou testament.

Le droit patrimonial الحق المادي

Qui confèrent un monopole d'exploitation économique sur l'œuvre. L'auteur a le droit à une rémunération pour toute exploitation de son œuvre sous une forme matérielle quelconque (exécution publique, reproduction, radiodiffusion, traduction, etc....)

Les droits patrimoniaux peuvent être transmis par voie de succession ou par cession. Ils sont exercés par l'auteur lui-même, ou par son représentant.

Leur durée de protection s'achève soixante-dix ans après le décès de l'auteur. Au terme de cette période, l'œuvre entre dans le domaine public.

L'auteur de l'œuvre jouit des droits exclusifs, d'exploiter son œuvre ou d'autoriser son exploitation par autrui, en accomplissant l'un quelconque des actes suivants :

- reproduire l'œuvre par tous procédés (imprimerie, dessin, enregistrement sur disques ou par tout système informatique et autres moyens).
- communiquer l'œuvre au public par tous procédés.
- Toute forme d'exploitation de l'œuvre en général, y compris la location commerciale de l'original et de ses exemplaires.
- La traduction, l'adaptation et autres transformations de l'œuvre considérées comme des œuvres dérivées.

L'écriture scientifique

La rédaction scientifique reste l'une des activités les plus importantes des chercheurs.

Les articles scientifiques sont structurés généralement comme suit :

Introduction => méthodologie => résultats => discussion => conclusion => bibliographie

1) *Introduction* : Dans l'introduction, l'auteur doit identifier : la problématique, l'objectif et l'hypothèse de la recherche.

2) *Méthodologie* : La section méthodologie décrit comment la recherche a été réalisée. Présentation du site d'étude et de la période des recherches, description de la méthode d'échantillonnage et des méthodes d'analyse des résultats utilisées.

3) *Résultats* : Dans cette section, l'auteur présente les résultats sans réaliser des interprétations. Il existe plusieurs manières de faire : texte, tableaux, graphiques. Le lecteur doit pouvoir avoir une vision d'ensemble, juste en examinant le tableau ou le graphique.

4) *Discussion* : La discussion constitue le cœur du travail. Elle doit faire ressortir l'importance des résultats. Par le biais des analyses, l'auteur fait ressortir les interactions entre les résultats.

La discussion est le lieu pour évoquer les autres travaux de recherche nécessaires, les mesures supplémentaires et les nouvelles hypothèses de recherche.

5) *Conclusion* : Comme son nom l'indique, cette section doit résumer les principales conclusions de la recherche.

6) *Bibliographie* : Citer les sources qui ont nourri votre travail est important à la fois pour rendre compte de la qualité de ce travail et permettre à ceux qui le lisent d'aller plus loin mais aussi pour respecter le droit d'auteur et éviter tout risque de plagiat.

Il existe plusieurs façons de présenter une liste de références bibliographiques. Des recommandations internationales ou nationales générales sont disponibles. Elles répondent toutes à quelques grands principes : signaler à la fin de votre travail, pour chaque document :

- l'auteur (ou les auteurs),
- le titre,
- le document d'origine si vous citez un chapitre ou un article,
- la date,
- ainsi que les pages
- l'édition



Références bibliographiques :

• Bergadaà M., Dell'Ambrogio P., Falquet G., McAdam D., Peraya D., Scariati R., 2008, La Relation éthique-plagiat dans la réalisation des travaux personnels par les étudiants, rapport de la Commission Éthique-plagiat, Genève, Université de Genève.

• <https://www.mesrs.dz/>

(Charte d'éthique et de déontologie universitaires du MESRS. 2010)

• Gilbert Tsafak, Ethique et déontologie de l'éducation Collection Sciences de l'éducation Presses universitaires d'Afrique, 1998

• Gohier, C., & Jeffrey, D. (2005). Enseigner et former à l'éthique. Presse Université Laval.

• Jaunait, A. (2010). Ethique, morale et déontologie. Poche-espace éthique, 107-120.